

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN500

AMENDEMENT

présenté par
M. Chenevard, rapporteur

ARTICLE 4

Rédiger ainsi l'alinéa 4 :

« 2° Les troisième et quatrième alinéas sont remplacés par les dispositions suivantes : »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel